

*Marcelina Bańkowska*

Université de Łódź / Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité  
marcelina.bankowska@gmail.com

## LE TABOU DANS LA DÉNOMINATION DE LINGERIE FÉMININE

“The taboo in the denomination of women’s lingerie”

**SUMMARY** – Among several domains of everyday life marked by the language taboo we can distinguish the sector of female lingerie which, referring to parts of the human body called shameful, resorts to euphemization to escape the expression of what is embarrassing. The purpose of this article is to analyze how and by what linguistic means this phenomenon is carried out in the denominations of lingerie pieces. The analysis will be done in four languages: French, Italian, English and Polish. We will also take into account the phenomenon of brand names in the mentioned clothing department so that we can observe how the concept of linguistic taboo is achieved through this type of designations. This study will be carried out on different formal, stylistic but also pragmatic contexts.

**KEYWORDS** – taboo, euphemization, women’s lingerie

**RÉSUMÉ** – Parmi plusieurs domaines de la vie quotidienne marqués par le tabou langagier nous pouvons distinguer celui de la lingerie féminine qui, se référant à des parties du corps humain dites honteuses, recourt à l’euphémisation pour échapper à l’expression de ce qui est gênant. Le présent article aura pour but d’analyser comment et par quels moyens linguistiques ce phénomène s’effectue dans les dénominations des pièces de lingerie. L’analyse sera effectuée dans quatre langues : le français, l’italien, l’anglais et le polonais. Nous allons également prendre en considération le phénomène des noms de marques dans le rayon vestimentaire mentionné afin de pouvoir observer comment le concept de l’interdiction linguistique est réalisé à travers ce type d’appellations. Cette étude sera portée sur différents contextes formels, stylistiques mais aussi pragmatiques.

**MOTS-CLÉS** – tabou, euphémisation, lingerie féminine

### 1. Introduction

Il est fort probable que le phénomène du tabou langagier est aussi ancien que les langues naturelles. En effet, chaque époque porte des interdictions à des concepts, voire à des mots que l’on préfère ne pas prononcer pour différentes raisons, et que l’on appelle parfois les « non-dits ». Des sociétés et des communautés partageant des croyances religieuses, des coutumes, des superstitions et des mœurs ont toujours connu des secteurs de la vie commune marqués par la peur,

par la superstition ou par la honte. C'est la raison pour laquelle l'homme a inventé un moyen linguistique pour y échapper, celui de l'euphémisation. Il est bien connu que celle-ci peut bien se réaliser par la substitution d'un mot par un autre mot ou une expression afin d'éviter de dire ce qui ne devrait pas être nommé.

Les domaines les plus marqués par l'euphémisation sont ceux de la religion, la vie politique ou financière, les rapports hiérarchiques entre les gens, la vie sexuelle, mais aussi les parties du corps humain dites honteuses – ce sont surtout celles qui sont en général cachées. C'est ce dernier secteur qui va nous intéresser tout particulièrement. Dans le présent article nous allons nous occuper du domaine le plus « proche » du corps, c'est-à-dire du domaine vestimentaire et, plus précisément, du domaine de lingerie. Comme l'assortiment de ce rayon est beaucoup plus riche pour les femmes que pour les hommes, il va nous servir de champ d'analyse (même si l'on aura aussi affaire à un exemple de pièce de lingerie masculine dans notre corpus). Nous allons également prendre en considération le phénomène des noms de marques de lingerie féminine afin de voir comment le concept de l'interdiction linguistique est réalisé à travers ce type d'appellations.

Ainsi, le but principal que nous nous proposons dans cet article sera de chercher à répondre aux questions suivantes : Comment la tabouisation langagière se reflète-t-elle dans les dénominations de lingerie? Quelles en sont les causes et les conséquences ?

## 2. Le tabou et l'euphémisme

Le dictionnaire *Le Trésor de la Langue Française* définit le tabou comme un « interdit d'ordre culturel et/ou religieux qui pèse sur le comportement, le langage, les mœurs ». Parmi plusieurs raisons de l'interdiction linguistique, comme la peur, la superstition, la délicatesse, la gentillesse, la compassion ou la prudence, il est possible d'énumérer aussi celles de la bienséance et de la pudeur. Certains mots ou expressions jugés comme « inconvenables » ou même « vulgaires » doivent être contournés, que ce soit par le silence ou au moyen d'autres termes, considérés comme moins indécents. D'après Stanislas Widlak (1965 : 932) :

C'est une sorte de contrat social, d'après lequel les deux parties, en se servant, dans la conversation, de mots « jolis » et « innocents », prennent la liberté de parler des choses les plus gênantes. On peut parler ici d'une certaine entente et collaboration entre celui qui parle et son interlocuteur, accord qui permet de voiler les choses désagréables et indécentes, pour ne pas créer une atmosphère gênante.

Cette démarche permet alors d'éviter une ambiance malaisée et tendue que peut intruder l'emploi du mot tabou.

### 3. L'euphémisation dans la dénomination des pièces de lingerie

Dans le cas de la lingerie, la tabouisation consiste à présenter des notions d'une manière voilée parce qu'elles se réfèrent à ce qui est caché non seulement dans le langage, mais d'abord dans la vie réelle : on couvre le corps non seulement à cause du froid, mais surtout à cause de la honte. Voici comment ce sentiment qui n'appartient qu'à l'homme est présenté par le récit biblique sur Ève et Adam dans le jardin d'Éden, provenant du *Livre de la Genèse* : « Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures » (Gn 3,7).

Le fait de couvrir le corps, de le cacher, trouve aussi son expression dans la langue, ce qui se manifeste par l'utilisation de mots voilés et indirects, adaptés pour transmettre l'idée d'enfouissement. Signalons que dans le cas de lingerie, le niveau de déguisement est encore plus profond parce qu'il ne s'agit plus d'un vêtement mais d'un sous-vêtement, c'est-à-dire une pièce moins accessible aux regards de l'autre. En effet, des mots opacifiés servent à cacher les parties du corps liées aux fonctions qui sont considérées comme honteuses (comme la sexualité et l'excrétion).

Comme nous l'avons déjà remarqué, le moyen linguistique utilisé le plus souvent pour contourner des concepts tabouisés est l'euphémisme. Il peut être défini comme « une manière atténuée ou adoucie de présenter des idées douloureuses, inacceptables, blessantes, scandaleuses » (N. Ragonneau)<sup>1</sup>. Il se sert de remplacement comme une stratégie linguistique qui consiste à cacher des idées ou à leur donner un aspect moins direct, moins péjoratif.

Le tabou dans le domaine de lingerie se réalise justement par l'euphémisation. Cette stratégie linguistique de substitution permet au locuteur non pas de se taire sur le concept, mais de l'exprimer d'une manière voilée pour renvoyer vers un référent. Comme l'a dit F. Récanati (1979 : 17), « Pour accéder à la chose signifiée, on doit, certes, passer par le signe, mais on ne doit surtout pas s'y arrêter. Quand le doigt montre la lune, il ne faut pas [...] regarder le doigt ». Même si la démarche linguistique dans ce cas consiste à « chiffrer » le concept, il est tout à fait possible de comprendre un message caché derrière.

Notre analyse des termes relatifs à la lingerie sera basée sur les unités lexicales françaises recueillies par un repérage ponctuel dans la presse féminine ainsi que sur les sites de vente avec leurs équivalents polonais, anglais et italiens. Les lexies seront revues du point de vue de leur étymologie et des moyens euphémiques qui ont contribué à leur formation. L'analyse effectuée nous permettra de distinguer cinq types de remplacement qui relèvent de l'euphémisation.

Le premier type de remplacement consiste à substituer le mot considéré comme inacceptable par un autre mot, moins blessant et plus neutre. Ainsi, une

---

<sup>1</sup> <http://blog.assimil.com/vous-avez-dit-tabou-linguistique>.

« pièce de lingerie féminine servant à maintenir les seins » (*Larousse*) est appelée **brassière** (n.f.) ou **soutien-gorge** (n.m.). Ici, pour décrire les phénomènes gênants, la langue fait recours à d'autres parties du corps se trouvant à proximité de celles dont l'évocation provoque un sentiment de malaise. Il en est de même pour le **bustier** (n.m.) qui recourt à la notion de *buste*, c'est-à-dire la « partie supérieure du corps humain, du cou à la ceinture » (*Le Petit Robert*). Même la définition qu'en donne le dictionnaire essaie d'éviter ce qui pourrait être nommé directement : « *soutien-gorge* (n.m.) – sous-vêtement féminin destiné à soutenir la poitrine » (*Le Petit Robert*), où le mot *poitrine* est utilisé à la place de *seins*. Mentionnons également l'exemple de **balconnet** (n.m.) qui renvoie par métaphore au diminutif du terme *balcon* dans le sens de la « plateforme en saillie [...] sur la façade d'un bâtiment [...] » (*Le Petit Robert*). L'anglais dans le cas de ce type de lingerie se sert d'un terme étranger, de l'emprunt au français *brassière* qui a été raccourci à la forme *bras* (n.) ou même encore plus abrégée: *bra* (n.). Tout comme le français, le polonais se réfère à la notion de buste : **biustonosz** (n.m.) 'porteur de buste'. Cette unité lexicale constitue un calque du terme allemand *büstenhalter* (n.m.). Avant la diffusion de ce mot la langue polonaise utilisait également un autre : **stanik** (n.m.), lexème créé à la base du substantif *stan*, qui signifiait 'la partie supérieure d'une robe, des épaules à la ceinture', par l'ajout du formant diminutif *-ik*. Premièrement cette lexie désignait 'le corset' pour finalement renvoyer au concept de 'soutien-gorge'. Nous pouvons expliquer cette extension de sens par des changements et évolutions dans le domaine de la mode féminine. L'italien par contre utilise le terme qui n'est pas euphémistique et dénomme directement la partie du corps concernée (**reggiseno** (n.m.) de *reggere* 'maintenir' et de *seno* 'sein').

Le deuxième type de remplacement consiste à utiliser un terme étranger, considéré de ce fait comme non transparent dans la langue qui l'emploie. Évoquons ainsi l'exemple du « slip très petit, assemblé par des liens, laissant les fesses nues » (*Le Petit Robert*) qu'on appelle **string** (n.m.) ou encore **tanga** (n.m.) (désignant son variant un peu moins dénudé). Dans ce cas-là les référents sont exprimés par des termes étrangers courts qui, au premier regard, n'évoquent rien d'indécemment ni d'inacceptable. Ces termes provenant d'autres langues dénomment d'une manière voilée des réalités à éviter ou à minorer. L'emploi d'un mot étranger, parfois exotique, grâce à son caractère opaque permet au locuteur de se sentir justifié d'avoir utilisé un mot « correct » et « légitime ». Très souvent aussi cela permet à l'interlocuteur de « se cacher » d'une certaine manière derrière un mot inconnu. Le polonais et l'italien recourent également aux termes anglais *string* (n.) et *tanga* (n.).

Le troisième type de remplacement consiste en la métaphorisation de l'appellation d'une pièce de lingerie. Notons à ce propos le cas de la dénomination anglaise **whale tail** (n.) 'queue de baleine' (la forme de cette pièce de lingerie ressemble à celle de la queue de l'animal), qui est employée à côté de l'unité lexicale *tanga* citée ci-dessus. La métaphore est utilisée afin d'exprimer plus librement ce qui doit rester caché.

Mentionnons aussi un exemple de lingerie masculine. Il s'agit d'un sous-vêtement utilisé principalement par les athlètes, composé d'une poche avant et permettant un bon maintien des organes génitaux lors de la pratique de sports à risque comme le hockey, le rugby ou le box. La dénomination dont la langue se sert pour le décrire est le *suspensoir* (n.m.). Ce mot permet d'éviter de nommer directement le sexe masculin, partie du corps particulièrement tabouisée et, par conséquent, souvent euphémisée dans la langue commune, et au contraire dysphémisée dans des registres populaires. Le polonais recourt dans ce cas au terme latin *suspensorium* (n.m.) conférant ainsi un aspect « scientifique » au référent « indécent ». Nous pouvons observer la même démarche linguistique dans le cas de l'anglais (*suspensory* n.) et de l'italien (*sospensorio* n.m.). L'anglais emploie parallèlement le terme *jockey strap* (n.), un composé de *jockey* 'cavalier professionnel' et *strap* 'bande plate destinée à maintenir, à serrer'. Cette démarche linguistique qui consiste à employer une dénomination descriptive permet d'éviter de dire ce qui pourrait être gênant à prononcer.

Le quatrième procédé de remplacement euphémique consiste dans la troncation est il reste le moins fréquent. La troncation apparaît sous forme de la suppression d'un phonème, d'une syllabe ou d'un mot entier pour éviter de prononcer ce qui est gênant. Ainsi en français des « culottes invisibles » deviennent tout simplement des *invisibles* (n.f.pl.).

#### 4. L'euphémisation dans les noms de marque de lingerie féminine

La périphrase constitue le cinquième procédé d'euphémisation et elle est présente notamment dans plusieurs noms de marques de lingerie féminine, basés sur le concept de secret, d'un certain mystère : *Women's secret* ('Secret d'une femme'), *Victoria's Secret* ('Secret de Victoria'), *Secret Possessions* ('Les Possessions secrètes'), *Le Mystère, Intimea*. Le nom de marque *Transparenze* réfère à son tour à l'image d'un voile léger recouvrant à peine le corps, sans mentionner cependant les parties dissimulées. Il est évident que le choix de ces noms peut être considéré également comme une démarche de marketing qui se sert du concept de secret qui semble toujours attirant.

Un autre nom de marque, *De nuit comme de jour...*, fait appel au linge du corps par métonymie : les termes « nuit » et « jour » font allusion à des moments où le linge est porté. Finalement il est possible d'évoquer aussi la marque *Eden Park* dont le nom se rapporte au Jardin d'Éden du récit biblique rappelé ci-dessus. Cependant il existe aussi des marques qui rendent l'idée de l'interdiction linguistique directement, comme p. ex. *Tabou B.V.B.A.* Aussi les forums Internet regorgent des propositions originales pour les noms des boutiques de lingerie comme *Secret de femmes, Théâtre intime, Secrets intimes, Plaisirs cachés, Le Tiroir secret*.

Toutes ces démarches de dénomination et de création lexicale ne sont pas purement linguistiques. Elles ne visent pas seulement à éviter de dire des choses indécentes, mais fonctionnent aussi comme des stratégies de marketing qui tentent de présenter la marchandise comme excellente, de convaincre le client et de l'inciter à l'achat de ses produits : « s'appliquant aux produits ayant une mauvaise connotation auprès de l'opinion publique, cette stratégie euphémique offre une contre-connotation qui inverse leur image défavorable » (Bonhomme, Horak, 2009 : 55). Cela résulte du fait que le tabou et l'euphémisation n'appartiennent pas seulement au domaine de la linguistique (stylistique et pragmatique) mais s'attachent également à d'autres sciences humaines comme la sociologie, la psychologie mais aussi l'économie, la politique ou même le marketing.

## 5. Réflexions conclusives

Dans cette brève analyse nous avons pu observer comment l'interdiction linguistique se manifeste dans un secteur précis de la vie quotidienne, ceci dans plusieurs langues. Parmi tous les cas présentés nous avons reconnu et distingué différents types d'euphémisation dans la dénomination de pièces de lingerie, mais aussi dans la création des noms de marques dans ce domaine. Le premier consiste à remplacer le mot « indécent » par un autre, plus neutre, comme p. ex. *brassière* (n.f.), *biustonosz* (n.m.), *soutien-gorge* (n.m.), *suspensoir* (n.m.) ou même par un composé comme *jockey strap* (n.). Il arrive que la langue se serve de la métaphore pour exprimer un concept inacceptable (*whale tail* (n.)). Parfois on recourt aux termes étrangers pour atténuer l'effet de choc que le mot tabou pourrait provoquer : *string* (n.m.), *tanga* (n.m.) ou *suspensorium* (n.m.). Nous pouvons évoquer également le cas de troncation comme *invisibles* (n.f.pl.) pour omettre un élément « inconfortable ». Finalement nous avons pu observer le cas de la périphrase qui est notamment visible dans la création des noms de marques de lingerie comme *Women's secret*, *Victoria's Secret* ou *Secret Possessions*.

Grâce à cette analyse nous avons pu également déduire les raisons de l'interdiction linguistique liée au domaine de lingerie qui est essentiellement causée par la honte relative à des fonctions du corps. Nous avons aussi observé les différents buts d'emploi des euphémismes. Le premier était d'« embellir les produits trop "ordinaires" [...] et surtout de dédramatiser ou de contre-connoter positivement les produits problématiques » (Bonhomme, Horak, *op. cit.*, p. 51). Le deuxième consistait à ne pas nommer directement des notions qui provoquent la honte. Ici on peut recourir à la notion de « langage double » qui vise à cacher pour trouver un concept derrière. Finalement, par une brève étude des noms de marques nous avons pu observer un exemple de « stratégies d'atténuation » utilisées dans le domaine de marketing pour valoriser le produit en se servant des concepts de mystère et de secret, ou encore de déguisement, qui attirent toujours la clientèle.

## Bibliographie

### Ouvrages et articles

- Bonhomme Marc, Horak André, « Stratégies rhétorico-pragmatiques de l'euphémisme dans le discours publicitaire », *Synergies Italie*, 2009, n° spécial, p. 51–59
- Ducháček Otto, « Les survivances du tabouage dans les langues contemporaines », *Études romanes de Brno*, 1971, vol. 5, p. 71–87
- Paissa Paola, Druetta Ruggero (éds.), « Euphémismes et stratégies d'atténuation du dire », *Synergies Italie*, 2009, n° spécial, URL : [http://www.farum.it/lectures/ezine\\_articles.php?art\\_id=137](http://www.farum.it/lectures/ezine_articles.php?art_id=137)
- Preite Chiara, « Enregistrement lexicographique des euphémismes en français et en italien : le *Petit Robert* et le *De Mauro-Paravia* », *Synergies Italie*, 2009, n° spécial, p. 41–50
- Ragonneau Nicolas, « Vous avez dit “tabou linguistique” ? », <http://blog.assimil.com/vous-avez-dit-tabou-linguistique/>
- Récanati François, *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979
- Ruccella Loredana, « L'euphémisme : bonne ou mauvaise parole ? », 2012, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00717759v2>
- Trumpešová Zuzana, « Quelques observations sur l'interdiction linguistique », *Études romanes de Brno*, 1975, vol. 8, p. 105–109, URL : <https://digilib.phil.muni.cz/handle/11222.digilib/112980>
- Widlak Stanislas, « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1965, t. 43, fasc. 3, p. 932–945
- Widlak Stanislas, « Moyens euphémistiques en italien contemporain », *Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellońskiego. Prace językoznawcze*, 1970, CCXII, z. 26, Kraków

### Dictionnaires

- Dictionary.com*, <http://www.dictionary.com/>
- Dictionnaire des synonymes et antonymes*, <http://fr.wordhippo.com/>
- Dizionario Garzanti Linguistica*, <http://www.garzantilinguistica.it/>
- Larousse en ligne*, <http://www.larousse.fr>
- Le Petit Robert 2007*, Les Usuels du Robert, Paris
- Le Trésor de la Langue Française Informatisé en ligne*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Słownik języka polskiego PWN*, <http://sjp.pwn.pl/>
- Wikipédia*, <https://fr.wikipedia.org>

### Sites Internet

- Forum des femmes, <http://www.carolinedaily.com/forum/des-idees-originales-pour-le-nom-d-une-boutique-de-lingerie-t50233.html>
- Les Dessous de la Lingerie, <http://www.les-dessous-de-la-lingerie.fr/culotte-slip-string-shorty/>

**Marcelina Bańkowska** est doctorante contractuelle à l'Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité. Elle prépare sa thèse (« La Concordance des Temps en langues romanes et langues slaves : lecture des signifiants ») en co-tutelle avec l'Université de Łódź. Domaines de recherche : la linguistique contrastive, les contacts linguistiques français-italien-polonais, la création lexicale. Elle est l'auteur

de deux publications dans le domaine de la néologie et la lexiconomastique : « Les emprunts récents dans la terminologie de la mode vestimentaire », in Ch. Jacquet-Pfau, A. Napieralski et J.-F. Sablayrolles (éds), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*, Łódź, WUŁ, à paraître ; « Étude onomastique des noms de marques dans le domaine de la mode vestimentaire – degrés de circulation et lexicalisation dans une approche linguistique et socioculturelle » (avec Inès Djazi), Colloque international « Lexicalisation de l'onomastique commerciale. Créer, diffuser, intégrer », Université de Naples, « L'Orientale », 25–27 mai 2017, G. Le Tallec-Lloret/J. Altmanova (org.), à paraître.